



Le Mot du Maire

L'année 2010 s'achève et nous arrivons à mi-mandat. En dépit de la baisse des subventions accordées par l'Etat, le Conseil Général et le Conseil Régional, l'équipe municipale a respecté ses engagements et a réalisé les investissements prévus pour ces trois premières années.

Toutes ces réalisations, nous avons pu les faire sans augmenter les impôts locaux et grâce à une gestion rigoureuse du budget communal.

Malgré la réforme de la taxe professionnelle, même si elle est compensée mais pour combien de temps ?, je tiens à vous assurer que nous ferons tout pour que cette perte de revenus n'incombe pas aux ménages de la commune.

Nous savons tous que le contexte économique est rude et le contexte social perturbé. Aussi nous devons encourager en particulier les personnes qui construisent notre avenir : les chefs d'entreprise, les artisans, les commerçants, les agriculteurs qui font toute l'économie de notre région. La municipalité leur apporte son aide dans toute la mesure de ses moyens. Je leur souhaite beaucoup de courage.

L'agriculture a été particulièrement touchée ces dernières années et je voudrais dire aux agriculteurs de ne pas perdre confiance et qu'ils pourront toujours compter sur mon soutien et sur celui du Conseil Municipal.

Depuis bientôt trois ans de nombreuses personnes ont choisi de venir s'installer à Plounéventer, je leur souhaite la bienvenue. Nous espérons qu'elles pourront apprécier tous les services de notre commune et la chaleur de ses habitants. Après une période d'adaptation nécessaire, je fais le vœu qu'ils puissent s'investir dans le riche tissu associatif de notre collectivité.

L'Equipe Municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour être à votre écoute et pour satisfaire vos besoins. Aussi, nous avons mené tout au long de l'année 2010 une politique d'investissements soutenue :

- Aménagement de Croas Ver
- Création d'une aire de jeux
- Achat du local Groupama pour la création d'une bibliothèque
- Aménagement de voirie (rue de la Mairie, Mesgloaguen, Kerandivez)
- Nombreux travaux dans les logements communaux
- Gros travaux de rénovation à l'atelier communal

Pour 2011 nous allons travailler sur d'autres dossiers :

- construction des vestiaires du terrain de foot
- travaux à la nouvelle bibliothèque
- travaux de voirie
- travaux à la salle polyvalente

Nous comptons sur 2011 qui arrive pour nous offrir le temps et les moyens de continuer la mission qui a été confiée à toute l'équipe municipale, dont le but est le bien être de tous nos concitoyens.

Au nom de tout le Conseil Municipal, des membres du CCAS et des employés communaux, je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et que l'année 2011 vous apporte les plus belles choses de la vie.

Mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite et très bonne année 2011.

Philippe HERAUD



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi
de 9h à 12h



2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05

commune-plouneventer@wanadoo.fr

www.plouneventer.fr

**Fermeture exceptionnelle
de la mairie
à 12h le vendredi 31 décembre.**

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi

Les Adjointes reçoivent sur
rendez-vous

Permanences Georges Tigréat

Jeudi 6 janvier et jeudi 24 février
en mairie

Agence Postale

Mardi : 8h30 – 12h

Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h

Jeudi : 10h – 12h

Vendredi : 14h – 16h30

Samedi : 9h30 – 12h

02.98.20.81.76

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria

02.98.20.81.41

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h

Jeudi : 11h – 12h

Vendredi : 9h – 11h

Samedi : 10h30 – 12h

02.98.20.92.38

Messes de Janvier

Dimanche 2 à 10h30 à Bodilis.

Samedi 8 à 18h à Plouneventer

Dimanche 9 à 10h30 à Plouneventer

Samedi 15 à 18h à Plouneventer

Dimanche 16 à 10h30 à St Derrien

Samedi 22 à 18h à Plouneventer

Dimanche 23 à 10h30 à St Servais

Samedi 29 à 18h à Plouneventer

Dimanche 30 à 10h30 à Bodilis,

messe des familles

Listes Electorales

Les jeunes nés entre le 1^{er} mars 1992 et le 28 février 1993 sont invités à passer à la Mairie pour **vérifier** leur inscription sur les listes électorales.

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont également invitées à se présenter à la Mairie pour **demande** leur inscription **jusqu'au 31 décembre dernier délai.**

Mission Locale

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale (formation, emploi...). Prendre rendez-vous au 02.98.68.67.64

Relais Parents Assistantes Maternelles

Les prochaines permanences auront lieu en mairie les jeudis 6 et 20 janvier de 9h à 12h. Temps d'éveil le jeudi 13 janvier à l'Espace Sklerijenn. Permanence de soirée à Landivisiau, sur rendez-vous, les mercredis 12 et 19 janvier.

Infos au 02.98.24.97.15 ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Etat – Civil

Naissances :

- Angie THOMAS, 3 impasse des Vosges, née le 15 novembre
- Aurane BAILLET, 10 rue Georges Guynemer, née le 22 novembre
- Gaël LE CHINQ, 19 rue du Stade, né le 24 novembre
- Clément ROUMEUR, 5 rue des Lauriers, né le 25 novembre

Urbanisme

Autorisation de travaux :

- CORLAY Yvon, **pose de panneaux photovoltaïques**, Kerandivez
- GEOS Technologies, **pose d'une centrale photovoltaïque**, Castellère
- FLOCH Christian et Sandra, **pose de panneaux photovoltaïques**, 8 rue Georges Guynemer
- CALVEZ Frédéric, **abri de jardin**, 8 rue St Exupéry
- COUCHOURON Gilbert, **ravalement**, 13 rue de Kerjean

Demande de travaux :

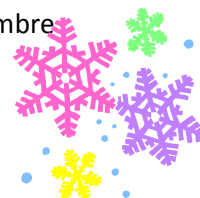
- CALVEZ F. et DONNASCOSA E., **abri de jardin**, 8 rue St Exupéry
- DONVAL Bruno, **carport**, Kergroas

Obtention de permis de construire :

- GUENNOCK Mickaël, **rénovation habitation**, Kérilien
- SELMI S. et LE MELINER E., **habitation**, 7 rue Louis Blériot
- LE BORGNE R. et FRIEDMANN V., **habitation**, 7 rue Roland Garros
- BOULZENNEC U. et BLEAS A., **habitation**, rue des Lauriers
- COUTE D. et ROLLAND E., **habitation**, 1 rue Roland Garros

Demande de permis de construire :

- TROMELIN NUTRITION, **extension des silos**, 6 rue de Mézarnou



Conseil Municipal

Compte rendu des commissions du Conseil Municipal du 19 novembre 2010



o Commission sociale

Bourse aux plantes : elle a eu lieu le samedi 6 novembre et a attiré peu de nouveaux habitants.

Théâtre : les séances ont eu lieu les 26, 27, 28 novembre et 4 et 5 décembre.

o Commission voirie

Un devis est présenté pour refaire le pont situé à Coat Lez. Accord du conseil pour la pose de buses par l'entreprise Chauvin pour un montant de 538 € TTC.

o Commissions voirie et urbanisme

Une proposition de devis est présentée pour la création de 2 aires de dégagement dans le secteur de Croas-Ver, suite à la demande d'agriculteurs pour faciliter le croisement des véhicules. Le devis Eurovia s'élève à 3 921 €. Les commissions souhaitent réfléchir aux solutions possibles avec l'aide de professionnels.

o Commission sports et loisirs

Le programme du Téléthon a été publié dans le bulletin et également dans la presse. La convention a été signée avec les organisateurs du Téléthon.

Les travaux de réhabilitation sont en cours à la bibliothèque. Le plan tiendra compte de l'accessibilité pour les handicapés.

Espace Sklerijenn : un inventaire du matériel et des couverts est en cours. Une nouvelle commande sera prévue au budget 2011 si besoin.

Le club de hand demande de bénéficier d'un créneau d'entraînement supplémentaire le mardi de 18h30 à 20h sur le temps réservé au tennis pour les particuliers. Accord du conseil.

Questions diverses

- Une délibération est prise pour accepter la modification des statuts de la CCPL qui a désormais en charge la gestion du Relais Parents-Assistantes Maternelles.

- Une délibération est votée pour nommer Jacques Guyot délégué à la commission de transfert des charges de la CCPL.

- L'association des chapelles du Léon demande à la commune d'intégrer la chapelle de Locmélard dans son circuit guidé, qui est programmé depuis 2005 de mi-juillet à mi-août. Cette inscription impliquerait pour la commune une participation annuelle de 1 300 € (salaire du guide) et pour l'association de sauvegarde de la chapelle des travaux de mise en conformité (pose de barreaux devant les vitraux ...). Vu le refus de l'association de participer aux travaux demandés et vu le faible impact attendu pour la commune, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable.

Infos Diverses

Le SPANC, un nouveau service public.

Compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2010, en présence des représentants de la Lyonnaise des Eaux, du Syndicat de Pont An Ilis et du Maire, Philippe HERAUD

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose aux communes de mettre en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sur la totalité du territoire.

Les communes de Plougourvest, St Derrien, Lanhouarneau, Plouneventer, Plougar, Bodilis et St Servais, constituant le Syndicat des Eaux de Pont An Ilis, ont confié l'organisation de ce service au syndicat. Ce transfert de compétences permet le partage des moyens humains et techniques dédiés à l'organisation de ce nouveau service. Cette réglementation est mise en place pour répondre aux exigences de salubrité publique, pour la protection de l'environnement et pour préserver le cadre de vie (éviter les nuisances : odeurs, pollutions...).

Les objectifs sont de s'assurer de la bonne adéquation des techniques prescrites à l'aptitude des sols et son usage ainsi que de redonner la place à l'assainissement non collectif comme traitement à part entière. Le SPANC s'adresse à toutes les personnes non raccordées à un réseau d'assainissement collectif ou toutes les personnes ayant un projet de construction ou de réhabilitation.

Les missions sont de contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des travaux sur les installations neuves et réhabilitées mais aussi le contrôle du bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes. Ces prestations sont confiées à la Lyonnaise des Eaux.

Pour les installations existantes, son objectif est de connaître le parc des installations et d'identifier celles n'étant pas en mesure de garantir la protection de l'environnement et de la santé publique. .../...

.../... Les visites auront lieu sur la commune à partir de **janvier 2011**. Un avis de passage précisant la date et l'heure de visite est adressé à chaque usager 2 semaines avant la date de rendez-vous. Cet avis sera accompagné d'une fiche de renseignements à compléter et à remettre au technicien lors de la visite. Il est demandé aux usagers de rendre l'installation accessible (localiser l'installation, dégager tous les objets et installations diverses limitant l'accès aux regards et se munir de tous les documents utiles à une meilleure connaissance de l'installation.)

Un rapport de la visite précisant le niveau de la qualité du dispositif (grâce à une classification de l'installation) sera transmis à l'usager. Il permettra de valoriser le patrimoine et ce rapport est de plus en plus demandé lors de la vente d'un bien immobilier. Seules les installations présentant un risque pour l'environnement et de santé publique devront faire l'objet d'une mise en conformité.

Communiqué de la gendarmerie



Renforcement de la sécurité des personnes âgées

Les seniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. C'est pourquoi la gendarmerie met en place l'opération « **tranquillité seniors** » qui consiste à prodiguer des conseils de sécurité aux personnes âgées pour se prémunir contre les actes malveillants. Les particuliers, les clubs, foyers du 3ème âge peuvent solliciter les gendarmes pour participer à leurs réunions d'information au **02.98.68.10.39**

Cambriolages

Entre 2008 et 2010, de nombreux vols ont été commis dans des résidences principales, secondaires, dans des entreprises et lieux publics. A ce jour, certaines victimes ne sont pas connues. La gendarmerie met en place un site internet : <http://cambriolages29.blogspot.com>. Ce site peut être consulté par toute personne victime d'un cambriolage au cours des mois écoulés. Infos auprès de la gendarmerie de Landerneau au **02.98.85.65.98**

La Redevance Ordures Ménagères devient semestrielle

Instaurée depuis un an, la Redevance Ordures Ménagères a été facturée en une fois pour l'année 2010, en fonction de la situation au 1^{er} janvier. Afin de mieux prendre en compte les changements de situation et permettre un paiement de la redevance en deux fois/an, la Redevance Ordures Ménagères sera semestrielle en 2011.

RAPPEL : les ordures ménagères doivent impérativement être présentées en sacs dans les conteneurs à ordures ménagères mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Les sacs d'ordures ménagères déposés à côtés des conteneurs ou à tout autre endroit ne seront pas collectés. Si vous ne disposez pas de conteneur à ordures ménagères, contactez dès à présent la Communauté de Communes.

Tel : 02.98.68.42.41 – Mail : environnement@pays-de-landivisiau.com

Vie associative et sportive

Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied

Evènements

- **Samedi 15 janvier, 13h30** : fléchage des parcours de la sortie nature, venir avec équipement au terrain de foot
- **Dimanche 16 janvier** : Sortie nature à Plouneventer, 25 km à 9h ; 10 et 17 km + marche à 9h30. Un bœuf bourguignon sera servi à l'issue de la matinée, à l'Espace Sklerijenn, pour les membres du club et leur famille. Inscription auprès de Solange LE CŒUR au 02.98.83.73.51, avant le dimanche 9 janvier.

Section Marche

- **Dimanche 9 janvier, 13h30** : balade du plateau sur 9km, Hanvec
- **Dimanche 16 janvier, 9h30** : sortie nature sur 10 km, Plouneventer
- **Dimanche 30 janvier, 13h30** : 9 km, Guisseny



Section Footing / Trail

- **Mercredi 5 et 19 janvier** : entraînement à St Derrien autour du plan d'eau
- **Mercredi 12 et 26 janvier** : entraînement à Plouneventer au Stade de foot

ENTRAINEMENT A 18H30 TOUS LES MERCREDIS

Interclubs et autres sorties pour tous niveaux

- **Dimanche 9 janvier, 9h30** : 10 et 17 km à Cléder. Infos au 02.98.69.33.34
- **Dimanche 23 janvier, 9h30** : Trail de l'Aven, 10 et 23 km à Melgven. Infos au 06.78.15.59.60
- **Dimanche 23 janvier, 10h** : Foulée de la baie de Guisseny. Infos au 02.98.25.65.38.
- **Dimanche 30 janvier, 9h30** : La Roche Maurice

A.L.S.H St Servais, St Derrien, Plouénéventer

Les mercredis de Janvier – Salle polyvalente St Servais – 06.66.43.46.42 :

Mercredi 5 Janvier : *matin* : Roule galette ; *après-midi* : Couronnes de fête
Mercredi 12 Janvier : *matin* : Carrés scintillants ; *après-midi* : Bienvenue 2011
Mercredi 19 Janvier : *matin* : Lutin des neiges ; *après-midi* : Grand jeu de l'oie
Mercredi 26 Janvier : *matin* : Mini puce ; *après-midi* : Relais des champions



La soirée crêpes organisée par l'A.L.S.H le samedi 29 janvier et reportée au **samedi 5 février** à partir de 19h à l'Espace Sklerijenn. Crêpes salées ou sucrées, il y en aura pour tous les goûts !! Venez nombreux, en famille ou entre amis !

Halte-garderie itinérante « 1000 pattes »

La halte-garderie itinérante (garde occasionnelle des enfants de 3 mois à 6 ans) sera fermée du 27 décembre au 3 janvier inclus. La réouverture se fera le mardi 4 janvier, à 9h, à Guiclan. Contact au 06.64.22.28.14 de 9h à 17h.

Le Chant des Syllabes

Le prix « l'Arbre à Livres » a démarré à la mi-décembre et s'adresse aux enfants du CP au CM2. Les enfants non inscrits à la bibliothèque peuvent quand même y participer, gratuitement, mais ils ne pourront emprunter que les livres de la sélection.

Activités :

« **L'heure du conte** » : à partir de 5 ans, le 1^{er} mercredi du mois de 17h à 18h. Prochain rendez-vous le mercredi 5 janvier.

« **Scrabble** » : vendredi 7 et 21 janvier de 14h à 16h et mardi 11 et 25 janvier de 20h à 22h.

Adhésion 2011 : individuelle : 15€, familiale : 16€. Venez découvrir les nouveaux romans adultes !



Vélo Sport

Dates à retenir :

- **9 janvier** : Pot du nouvel an au local - **5 mars** : Loto - **1er mai** : Brevet Souvenir Victor Thoribé + tour de la commune - **21 et 22 mai** : sortie famille à JERSEY - **11 et 12 juin** : sortie vélo à Guerlédan pour tous les adhérents du club

Composition du bureau suite à l'Assemblée générale du 13 novembre :

Président : Théo LE GALL ; Vice-président Responsable section route : Lucien FLOCH ; Vice-président Responsable section VTT : Dominique SIOHAN ; Secrétaire : Brigitte ANDRE ; Secrétaire-adjoint : Marie Claire GRALL ; Trésorier : Annie RIOU ; Trésorier-adjoint : Yann LE TIEC

Membres du bureau :

Lionel BOUGIER - Yves GRALL - Cédric CARRE - Louis COAT - François COAT

Tous ceux qui souhaitent adhérer au club sont les bienvenus : route ou VTT, jeunes et moins jeunes. Prendre contact avec le président au 02.98.85.00.83 ou la secrétaire au 02.98.20.80.44



Club de Volley

Le tournoi de volley organisé par le club au profit du Téléthon a réuni cette année 15 équipes. La finale principale a été remportée par l'équipe des GARS contre les TELETHONIENS. La finale consolante a été remportée par l'équipe des COLLEGUES contre l'équipe LOISIRS.

Le Tirage de la tombola s'est déroulé lors du tournoi. Les gagnants :

1^{er} Lot : Ordinateur portable par Anne Sophie Baron de Landivisiau ; 2^{ème} Lot : 2 Places Vip pour le match Brest-Marseille par Damien Miossec de Plouénéventer ; 3^{ème} Lot : VTT Homme par Jacqueline Quelled de Guilers ; 4^{ème} Lot : Accessoires de salle de bain par Emma Kerneis de Saint Servais ; 5^{ème} Lot : Coupes Homme et Femme par Michel Kersale de Landerneau ; 6^{ème} Lot : 2 Repas Kig Ha Farz par Jo Gourmelon de Trémaouezan ; 7^{ème} au 10^{ème} Lot : Saucisson par : Jérôme Riou, Thierry Kerscaven, Christine Le Scour de Plouénéventer et Camille Guivarch de Plouvorn.

Les entraînements reprendront le 3 janvier pour l'équipe masculine et le 5 janvier pour les équipes féminines. Contact : Gwen (06.60.19.87.54) pour l'équipe masculine et Maryline (06.09.96.48.49) pour les équipes féminines.

Club de L'Amitié

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 14 janvier 2011 à l'Espace Sklerijenn. Toutes personnes intéressées par la danse sont les bienvenues au club. Cotisation : 12€.

Programme « thé dansant » : dimanche 13 mars, dimanche 25 septembre et dimanche 13 novembre 2011.



La Boule Plounéventérienne

Composition du bureau suite à l'Assemblée générale du 29 octobre :

Président : Jean-Marc EMILY ; Secrétaire : Kévin EMILY ; Secrétaire adjoint : Marie-Laure SIOHAN ; Trésorière : Isabelle LEIN ; Membres : Jean-Philippe THOMAS, Thomas QUILLEVERE, Yvette SIOHAN, Laurent THEPAULT.

Amicale des Retraités

L'assemblée générale de l'Amicale des Retraités aura lieu le mardi 25 janvier. Inscription à l'Espace Sklerijenn à partir de 11h. Inscription au repas pour le mardi 18, au foyer ou auprès de Denise au 02.98.20.90.64 ou Albertine au 02.98.20.89.63

A noter dans vos agendas pour le mois de Janvier

★Pot de la nouvelle année et vœux du Maire à toute la population

Vendredi 7 à 19h, organisé par la municipalité à l'Espace Sklerijenn

★Loto

Samedi 8, organisé par la Boule Plounéventérienne à l'Espace Sklerijenn

★Sortie Nature

Dimanche 16, organisée par Oxygène à la salle Polyvalente



Les P'tites Annonces

Emploi

- **Assistante maternelle agréée** : Dispose d'une place à partir de Juin 2011. Contacter le 02.98.20.93.13

Logement



- **A louer** au bourg, **T1** libre en mars 2011, loyer modéré. Contacter la mairie : 02.98.20.81.57

- **A louer** au bourg, **T1 BIS** libre en mars 2011, loyer modéré. Contacter la mairie : 02.98.20.81.57

- **A louer** au bourg, **T4** (environ 100 m²) - 3 chambres, salon-salle à manger, cuisine aménagée - libre au 1^{er} février 2011. Loyer : 490€. Contacter le 02.98.83.63.20

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e.mail : commune-plouneventer@wanadoo.fr pour le **vendredi 14 janvier**, dernier délai.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin). **Seront publiés dans le bulletin, uniquement les offres et demandes d'emploi ainsi que les offres concernant les logements sur la commune. Les autres annonces peuvent être déposées en Mairie pour affichage.**

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.